



Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 09/11/2020

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Philippe VERJUS (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 09

Courriel : driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 26 octobre au 08 novembre 2020

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEE a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEE est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEE consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEE a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

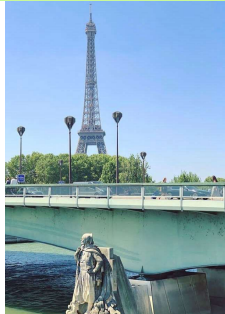
Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEE : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 26 octobre au 08 novembre 2020

N°12

édité le 09/11/2020

Synthèse

Les quinze jours qui viennent de s'écouler ont été plutôt secs et doux pour la saison. Quelques pluies à la fin du mois d'octobre ont permis aux débits de remonter donnant un peu de répit du côté de l'étiage. Cependant, depuis, en l'absence de pluie, les rivières sont globalement à la baisse et certaines stations passent de nouveau sous les seuils. C'est notamment le cas de la station de Férolles-Atilly [La Jonchère] sur Le Réveillon ou encore de Montmirail sur le Petit Morin.

Les prévisions météorologiques sont sèches pour la prochaine semaine voire les 15 prochains jours. La situation pourrait alors s'aggraver d'un point de vue de l'étiage.

Grandes rivières

Les débits des grandes rivières sont globalement tous en baisse mais restent au-dessus des seuils de vigilance. Cependant, la station de Creil sur l'Oise s'en rapproche à nouveau doucement. En l'absence de pluie, cette station pourrait passer en vigilance prochainement.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en vigilance.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

Après une remontée des niveaux fin octobre et début novembre, l'ensemble des petites rivières est de nouveau à la baisse en raison du temps plutôt sec observé. La station d'Episy (Lunain) sur le Lunain repasse en vigilance tandis que Montmirail sur le Petit Morin repasse en alerte et Férolles-Atilly [La Jonchère] en alerte renforcée. Les prochains jours s'annoncent secs, les débits devraient continuer leur baisse.

Sur 21 stations réglementaires, on compte :

- 2 stations en vigilance : Episy (Lunain) sur le Lunain et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 1 station en alerte : Montmirail sur le Petit Morin.
- 1 station en alerte renforcée : Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon.
- 0 station en crise.

Situation des nappes

Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Doux et Sec

Débits



Baisse

Nappes



Vidange

Prochain bulletin d'étéage le 24 novembre 2020

Flashcode du bulletin

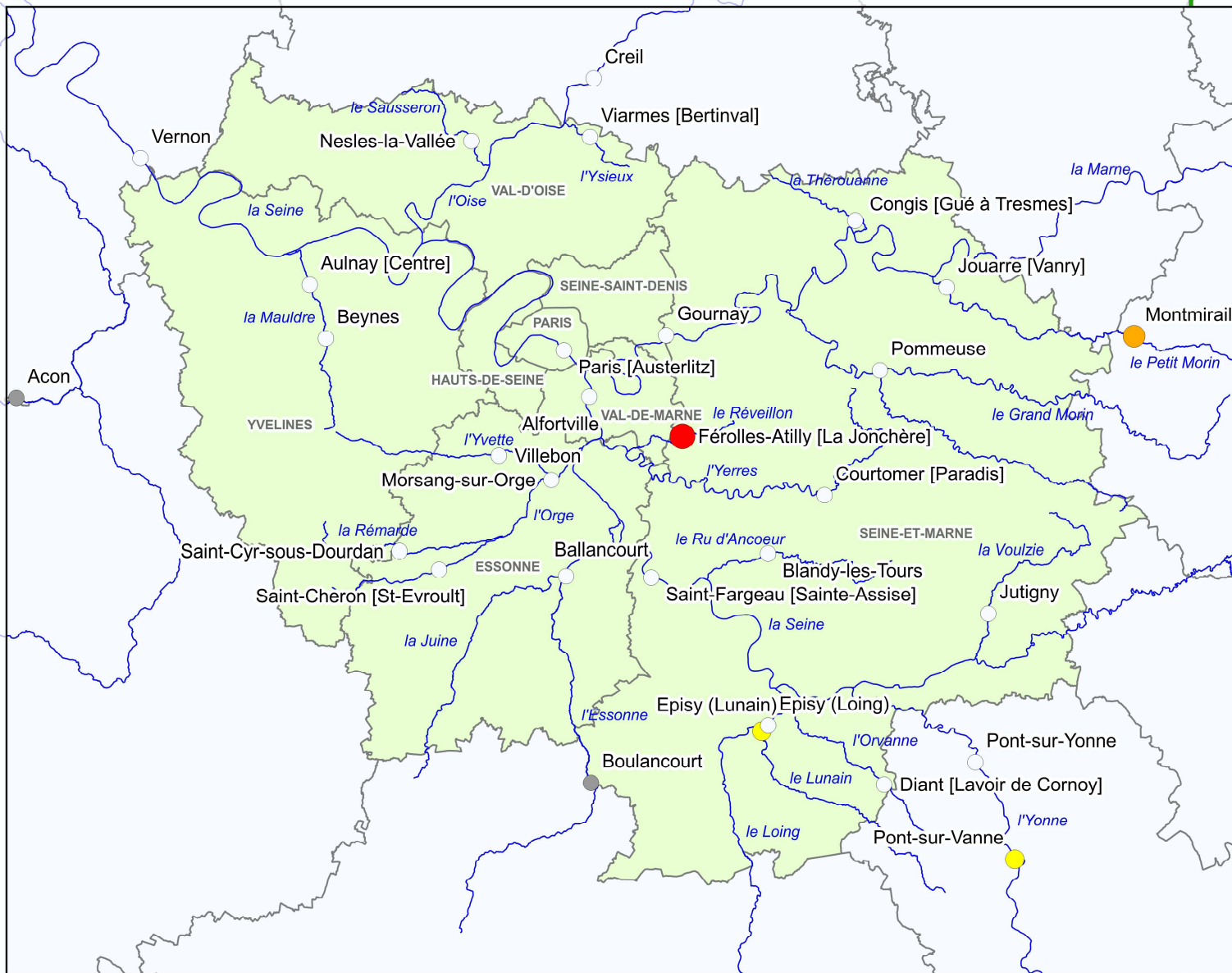


SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étéage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Situation des nappes	p.7
Etat des piézomètres.....	p.7
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.7
Evolution des piézomètres	p.8

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 09/11/2020



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières

Tableau des débits

	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situation 26/10	Situation 09/11	Indice de confiance
		V	A	AR	C				
Grandes rivières :									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	55 le 27/10/2020			
Oise	Creil	32	25	20	17	38 le 26/10/2020	Vigilance		
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	129 le 08/11/2020			
Seine	Alfortville	64	48	41	36	133 le 08/11/2020			
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	192 le 08/11/2020			
Seine	Vernon	170	131	113	100	279 le 07/11/2020			
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	54 le 08/11/2020			
Petites rivières :									
Avre	Acon (*)	1.20	1.00	0.76	0.65	QJ manquants			
Essonne	Boulancourt (**)	0.32	0.32	0.20	0.20	QJ manquants			
Essonne	Ballancourt	5.5	4.4	3.9	3.5	9.3 le 07/11/2020			
Grand Morin	Pommeuse	2.4	2.1	1.9	1.7	2.9 le 08/11/2020			
Loing	Episy (Loing)	5.3	3.6	3.0	2.6	10.2 le 08/11/2020			
Lunain	Episy (Lunain)	0.36	0.21	0.17	0.13	0.32 le 08/11/2020		Vigilance	
Mauldre	Beynes	0.43	0.36	0.31	0.27	0.76 le 06/11/2020			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1.10	0.90	0.78	0.71	1.12 le 06/11/2020	Vigilance		
Orge	Morsang-sur-Orge	1.6	1.4	1.2	1.0	2.3 le 07/11/2020			
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0.27	0.23	0.18	0.15	0.33 le 31/10/2020			
Petit Morin	Montmirail	0.57	0.49	0.42	0.36	0.46 le 08/11/2020	Alerte renforcée	Alerte	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0.25	0.19	0.17	0.15	0.29 le 06/11/2020			
Réveillon	Férolles-Ailly [La Jonchère]	0.037	0.021	0.015	0.012	0.015 le 08/11/2020	Alerte renforcée	Alerte renforcée	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0.011	0.011	0.005	0.005	0.018 le 08/11/2020			
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0.33	0.27	0.24	0.22	0.42 le 08/11/2020			
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0.35	0.26	0.23	0.20	0.36 le 07/11/2020	Vigilance		
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.00	3.00	2.40	2.00	3.02 le 08/11/2020	Alerte	Vigilance	
Vouzle	Jutigny	1.00	0.65	0.48	0.32	1.65 le 01/11/2020			
Yerres	Courtomer [Paradis]	0.034	0.034	0.010	0.010	0.113 le 06/11/2020			
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0.100	0.082	0.070	0.060	0.160 le 07/11/2020			
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0.42	0.31	0.26	0.22	0.58 le 07/11/2020			
Stations non réglementaires (***) :									
Orge	Saint-Chéron [St-Evrault]	0.16	0.13	0.12	0.11	0.19 le 07/11/2020			
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0.99	0.76	0.66	0.59	1.19 le 06/11/2020			

- (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

- V seuil de vigilance
 A seuil d'alerte
 AR seuil d'alerte renforcée
 C seuil de crise

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

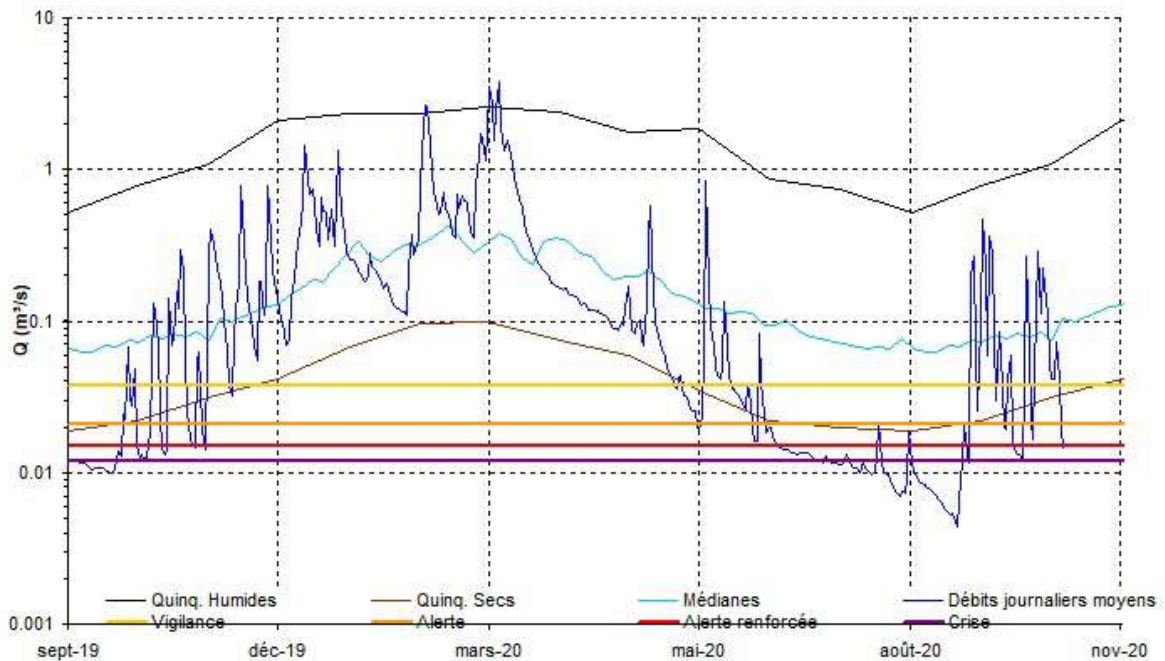
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

Evolution des débits journaliers depuis septembre 2019 pour quelques stations représentatives

Le Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère]

Après un court répit lié à quelques pluies fin octobre, les débits sont en forte baisse et la station de Férolles-Atilly [La Jonchère] repasse en alerte renforcée. Les prévisions météorologiques étant sèches pour la semaine qui vient, les débits devraient encore baisser.



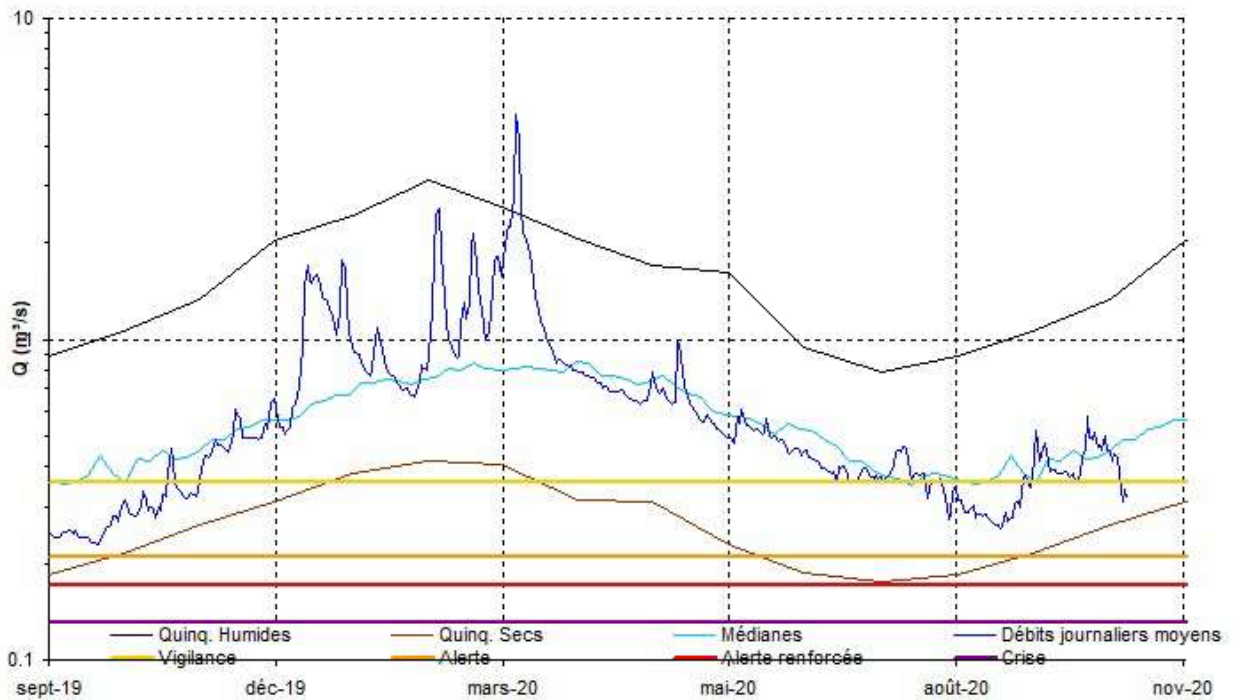
Le Petit Morin à Montmirail

Le Petit Morin à Montmirail, après être remonté légèrement suite à quelques pluies, baisse à nouveau pour passer en alerte. Aucune précipitation n'est annoncée pour la semaine à venir, les débits devraient continuer de baisser.



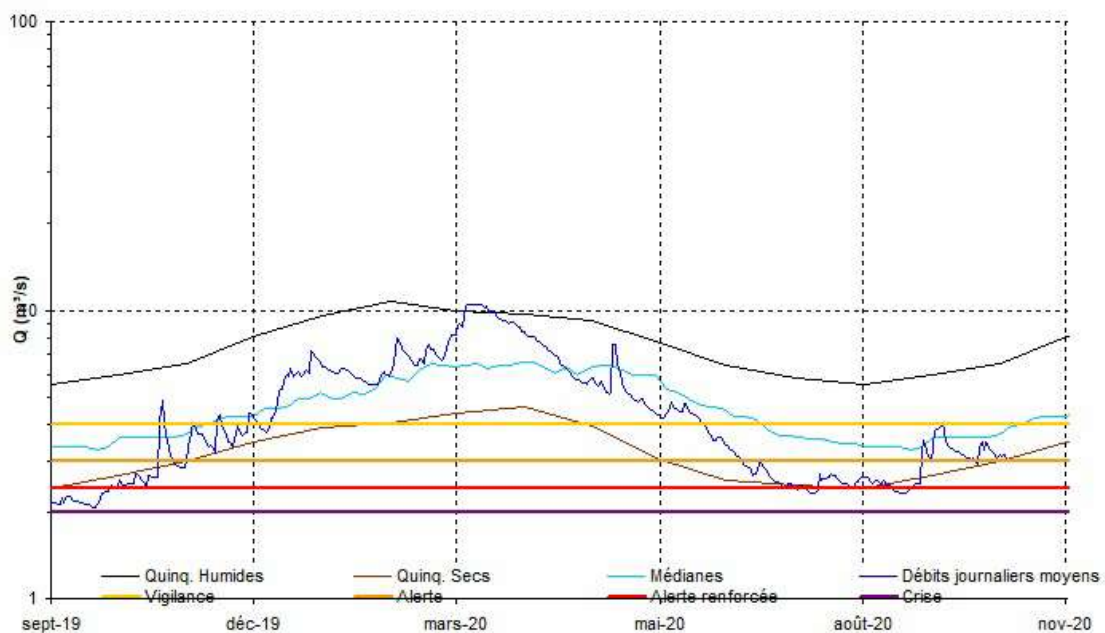
Le Lunain à Episy (Lunain)

Après être sorti de l'étiage fin octobre, le Lunain à Episy passe à nouveau sous son seuil de vigilance. En l'absence de pluie dans les prochains jours, les débits pourraient baisser encore.



La Vanne à Pont-sur-Vanne

La Vanne à Pont sur Vanne est repassée en vigilance durant la quinzaine mais vient de nouveau flirter avec son seuil d'alerte. Aucune pluie n'étant attendue cette semaine, les débits devraient continuer à baisser.



Situation des nappes

Etat des piézomètres

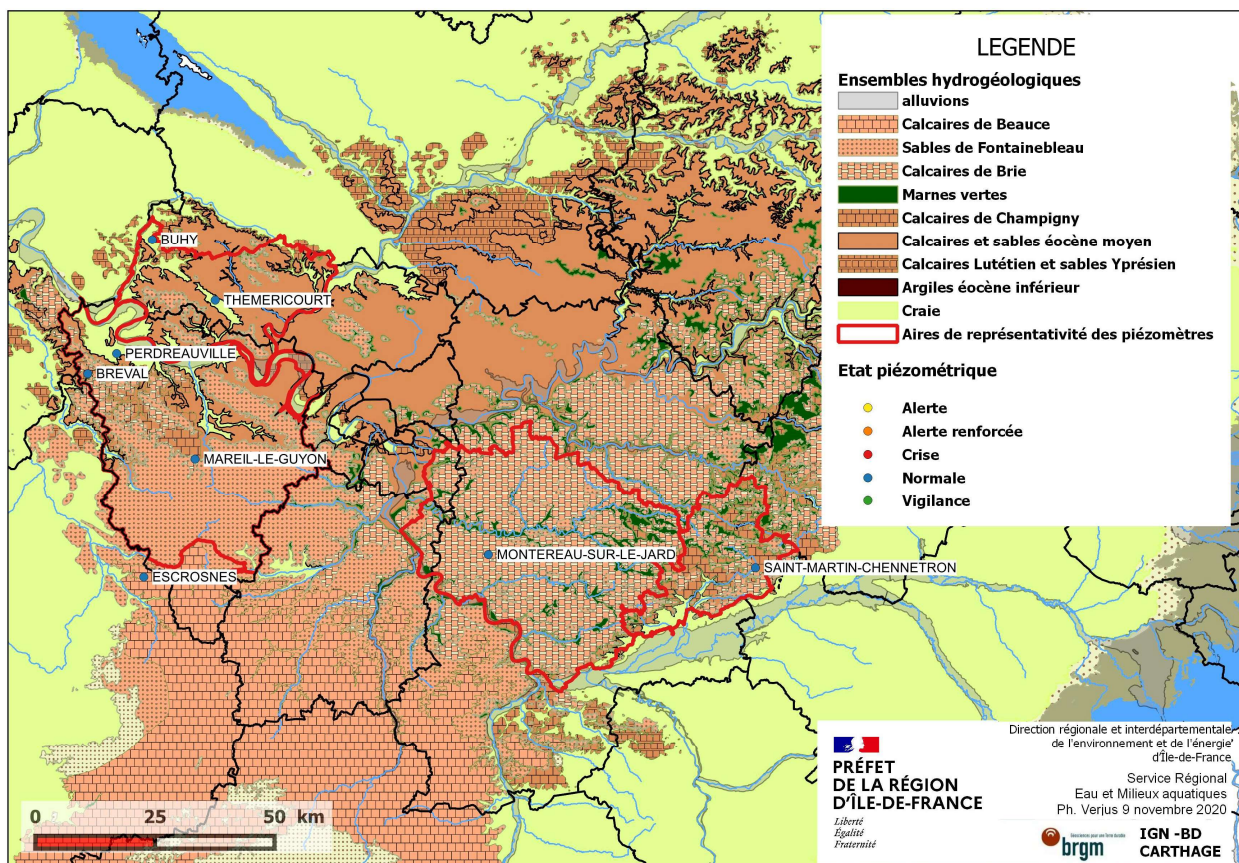
Tableau des tendances

La vidange des nappes se poursuit encore cette quinzaine.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Perdreauville (nappe de la craie du Mantois)	NORMALE
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE

Carte de suivi de l'état piézométrique

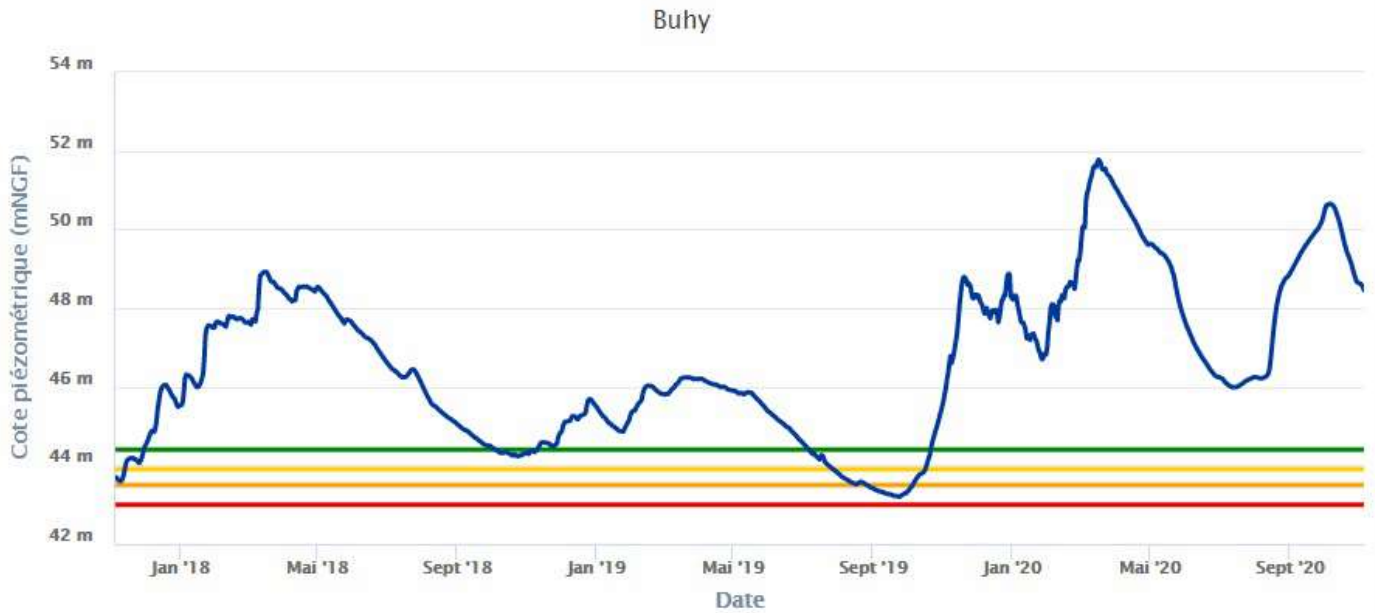
Carte du bassin concerné



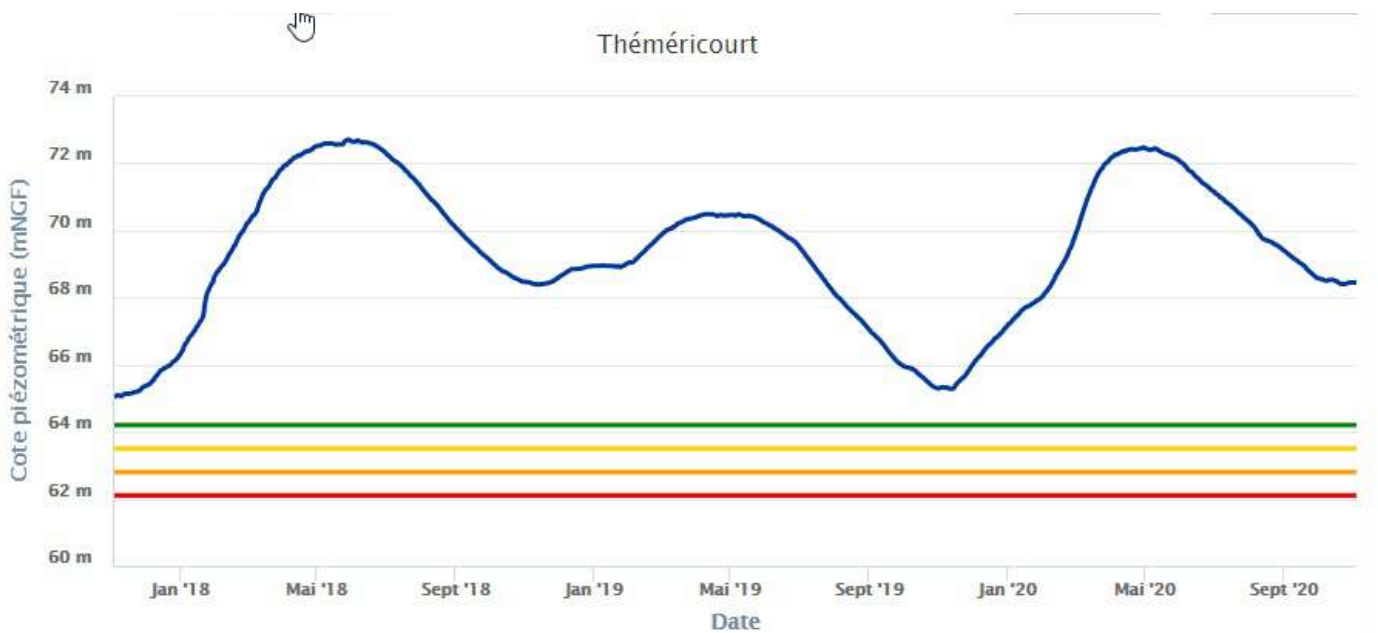
Etat des piézomètres

Nappe de la craie du Vexin Français

Buhy

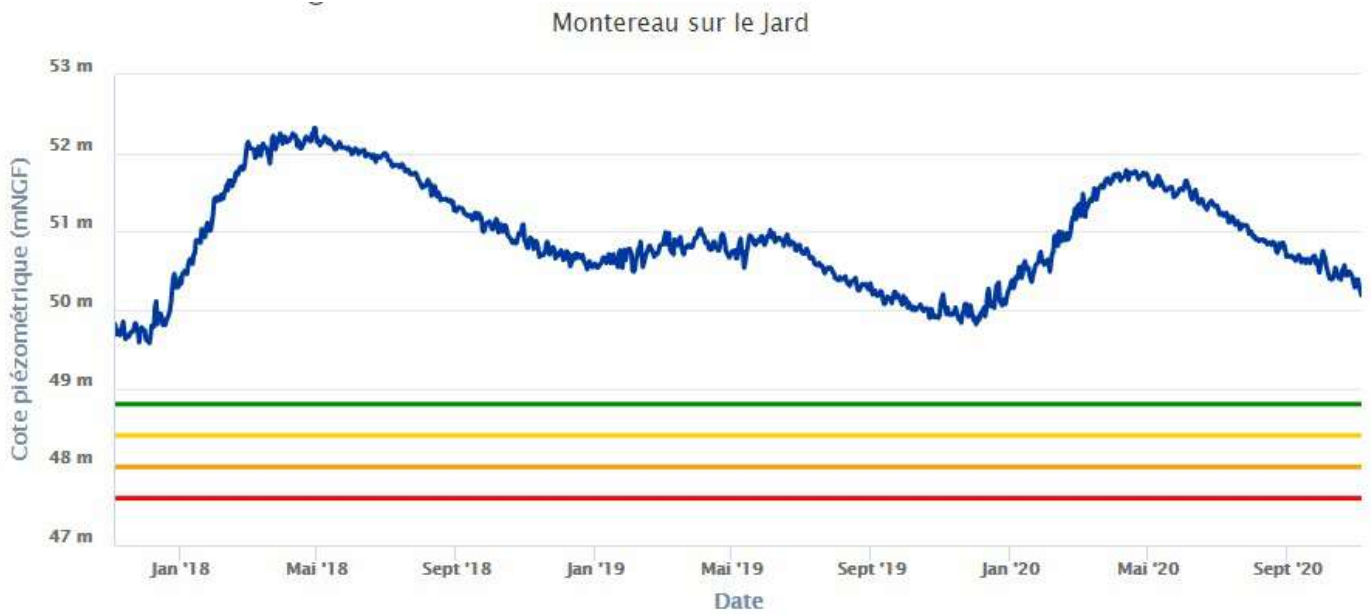


Théméricourt

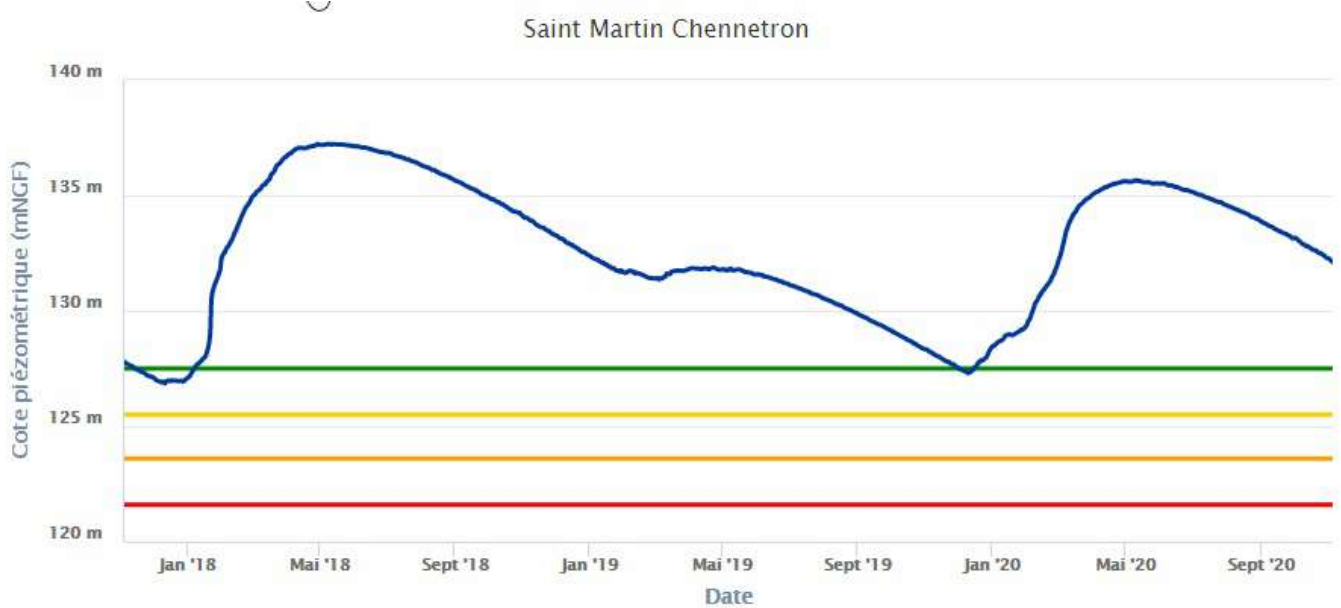


Nappe du Champigny en Brie

Montereau-sur-le-Jard

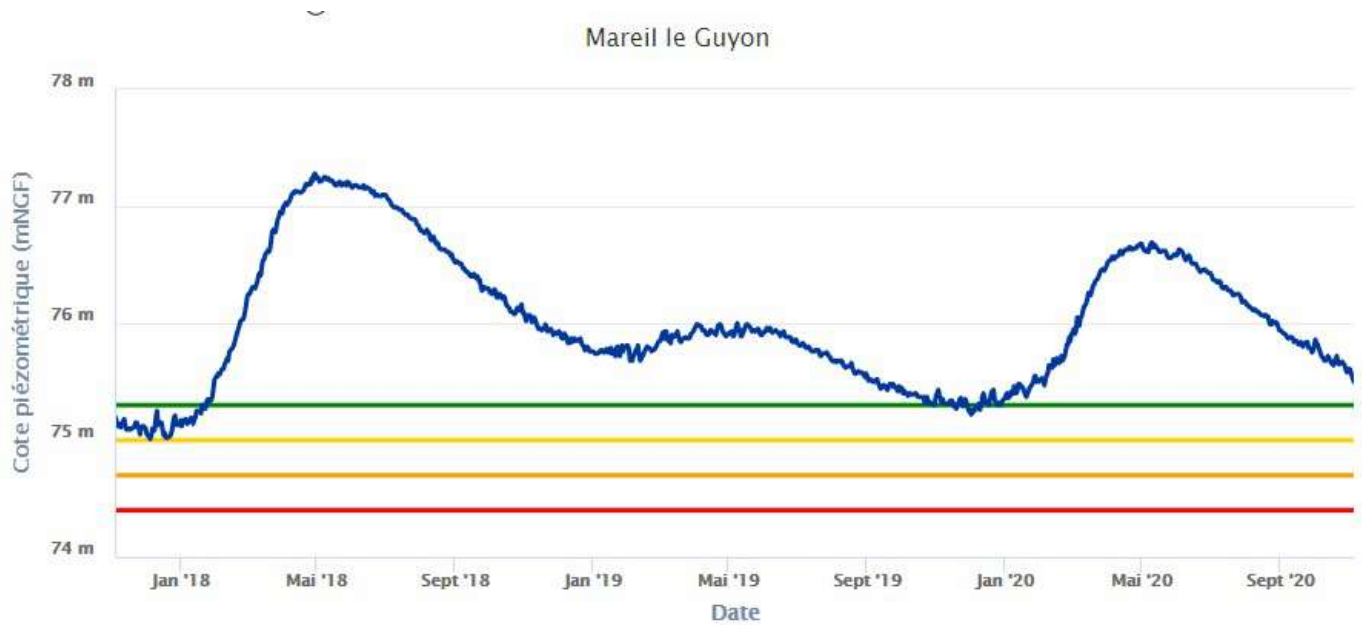


Saint Martin Chennetron



Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Mareil le Guyon

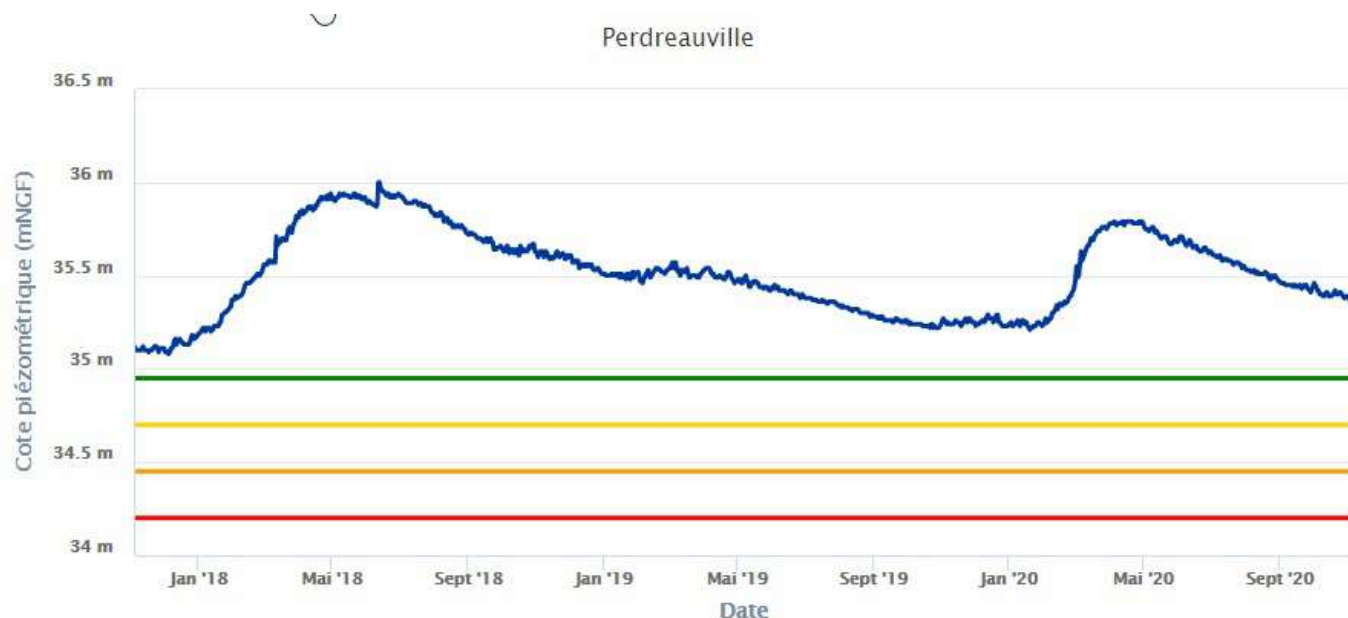


Bréval



Nappe de la craie du Mantois

Perdreauville



Liens utiles

L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Contact

driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Prochain bulletin d'étiage le 24 novembre 2020